

COMMUNIQUE N°3

**Informations et rappels du Jury**

➤ **Port des maillots** :

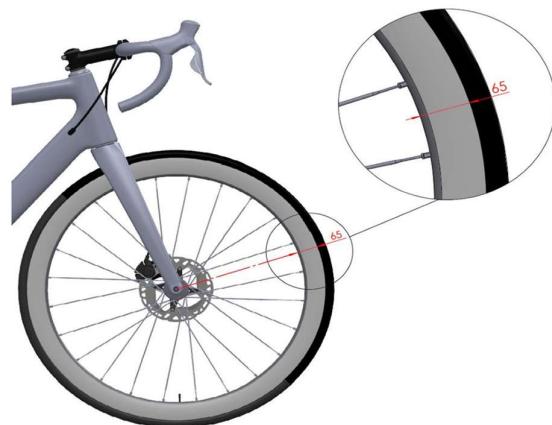
Nous demandons une attention particulière à la lecture de l'article 7 du règlement des Championnats de France de Cyclo-Cross, notamment pour les champions régionaux et départementaux qui devront porter les maillots d'équipes et non de champions régionaux ou départementaux.

➤ **Rappel de la réglementation** :

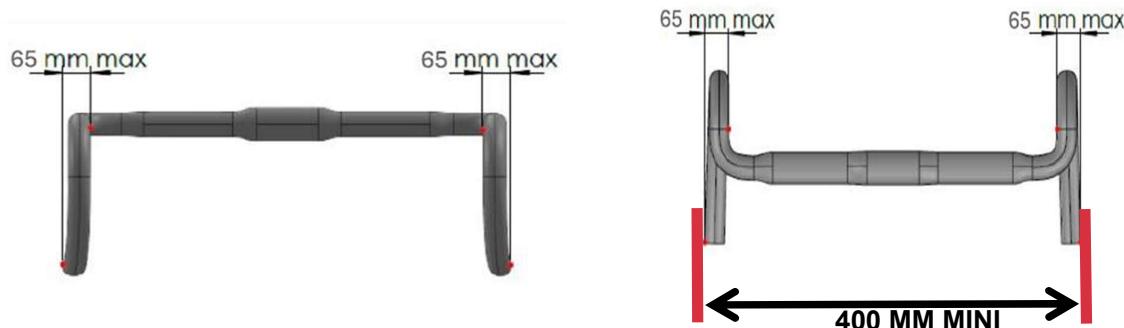
- La participation aux championnats de France Dames, Espoirs et Elite pour les coureurs concernés par le suivi médical réglementaire, ne pourra être possible que si ces derniers ont satisfait à l'ensemble des examens obligatoires dans ce domaine.
- La largeur de l'enveloppe des roues (mesurée entre les parties les plus larges) ne peut dépasser 33mm. Un contrôle sera effectué au départ et à l'entrée du poste de dépannage.
- Aucun liseré arc-en-ciel ne sera autorisé sur le matériel et tout l'équipement (ex : casque, chaussettes, cadre de vélo, tige de selle, roues etc.....), à l'exception de ou de la champion(ne) du monde en titre.
- Les épreuves Elites femmes et hommes, U23 hommes et U19 hommes et femmes, sont inscrites au calendrier de l'UCI et donnent les points prévus à l'article 5.2.004 du règlement UCI titre 5 et définis dans l'annexe 4 du même titre.
- De ce fait, pour ces catégories le barème de pénalités applicable sera celui de l'UCI.
- Les épreuves U17 hommes et femmes est placé sous le règlement de la FFC.
- Les dossards et numéros d'épaules, doivent être portés sur la couche extérieure du maillot ou de la combinaison. Les poches à dossard ne sont pas autorisées.

➤ **Nouveauté réglementaire sur le matériel à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2024** :

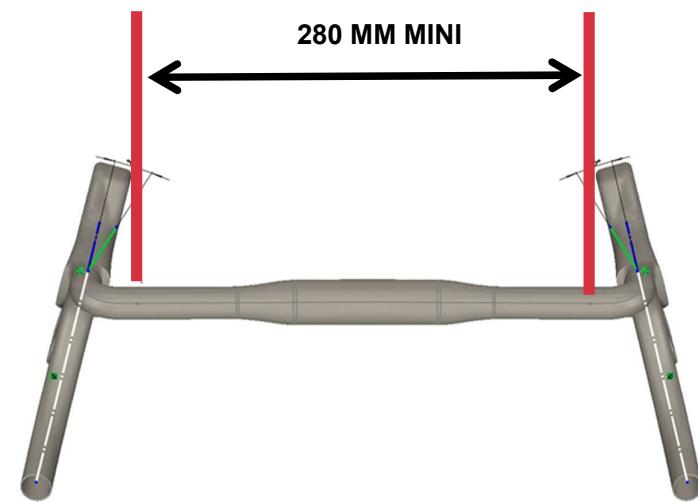
- ART 1.3.018 (la hauteur des jantes) : La hauteur maximale de la jante ne doit pas mesurer plus de **65 mm** (distance mesurée perpendiculairement à la tangente à la jante, depuis tout point de l'extrémité extérieure jusqu'à l'extrémité intérieure de la jante).



- ART 1.3.022 (largeur du guidon) : la largeur minimale du guidon, mesurée d'une extrémité extérieure à l'autre, devra être de **400 mm**. La dimension maximale entre l'extrémité extérieure du guidon et l'extrémité intérieure du même côté de ce guidon ne devra pas dépasser **65 mm**.



- ART 1.3.022 (poignées de frein) : L'inclinaison maximale des leviers est de **10°** et la distance minimale entre les deux extrémités intérieures des poignées devra être de **280 mm**.



Le commissaire technique se tiendra à votre disposition pour contrôler le matériel.

**➤ Règles à respecter pendant les entraînements et les compétitions :**

- Le port du casque rigide est obligatoire pour tout coureur pénétrant sur le parcours même pour l'entraînement.
- Respecter les zones protégées lors des entraînements et suivre les couloirs indiqués «parcours entraînement » le cas échéant.
- Il est interdit aux concurrents d'emprunter le parcours de compétition lorsque l'appel d'une épreuve a commencé.
- Pendant les entraînements, il est interdit aux concurrents de rouler à sens inverse, même sur une courte distance.
- L'entraînement est interdit pendant le déroulement des compétitions des autres catégories.

Les horaires d'entraînements :

- Vendredi 9 janvier de 14h00 à 17h00
- Samedi 10 janvier de 8h30 -10h00 et de 11h05-12h45 pour les épreuves du dimanche
- Dimanche 11 janvier 8h30 -9h30 et 12h00 à 14h05 pour les Elites Femmes et Hommes

**➤ Postes de matériel :**

- Les mécaniciens ne doivent pas obstruer le couloir de dépannage. Ils peuvent se situer dans le couloir uniquement pour tenir prêt le matériel et en aucun cas pour encourager ou informer les coureurs circulant dans le couloir de course. Le personnel, dans la zone de dépannage est sous l'entièvre responsabilité du chef de délégation.
- Un coureur ne peut entrer dans la Zone Matériel que par le premier drapeau signalant l'entrée de la zone. Le changement de matériel doit se faire dans les limites du couloir de changement de matériel et au même point (ne pas jeter le vélo au risque de gêner ou blesser les autres coureurs).
- Le coureur ayant dépassé la fin du poste de matériel doit continuer jusqu'au poste suivant pour changer de bicyclette ou de roue
- Le coureur se trouvant encore dans le couloir de course, à hauteur du poste de dépannage, peut rejoindre le couloir de changement de matériel à condition de revenir en arrière dans le couloir de course et entrer dans le couloir de poste de dépannage, au début de celui-ci, sans gêner les autres concurrents (qui sont prioritaires). Il ne peut pas passer à travers la séparation pour rejoindre les postes. Il ne peut pas entrer par la sortie du couloir de dépannage.
- L'entrée dans le couloir de changement de matériel que pour changer de roue, de vélo, ou recevoir une assistance mécanique ou matériel
- Les fautes liées au dépannage, manifestement identifiées comme tricherie, sont sanctionnées de la mise hors course immédiate. Une sanction financière pourra la compléter.
- Les nettoyeurs haute pression, ou système de nettoyage pneumatique ou électrique personnel sont interdits dans le poste de dépannage.

**> Procédure d'appel, Mise en grille :**

- 15 minutes avant le départ de l'épreuve, les participants sont invités à rejoindre la zone d'appel.
- 11 minutes avant le départ, tous les coureurs doivent être dans cette zone.
- L'appel pour la mise en grille débutera 10 minutes avant le départ. Les concurrents non présents à l'appel de leur nom seront placés sur la grille au moment de leur arrivée dans la zone d'appel.
- Pour toutes les catégories, les concurrents et concurrentes de la première ligne seront regroupés 25m après la ligne de départ et seront invités à aller se positionner sur celle-ci dans leur ordre d'appel à partir de 4'30" avant le départ toutes les 10" sur invitation d'un arbitre et du speaker.
- 3 minutes avant le départ, annonce faite par le starter et le speaker.
- Les médias (sauf TV) quittent la zone de départ.
- 2 minutes avant le départ, annonce faite par le starter et le speaker.
- Les assistants récupèrent les vêtements et sont invités à quitter l'aire de départ.
- 1 minute avant le départ, annonce faite par le starter et le speaker
- La zone de départ doit être libre et seule l'équipe de TV peut être présente
- 30" avant le départ l'équipe de TV quitte la zone.
- Le PCC vérifie que la ligne droite de départ est entièrement libre et quitte aussi la zone de départ
- Dès cet instant le départ peut être donné au passage des feux de rouge au vert (ou sifflet).

**> Coureurs attardés :**

- La règle des 80% sera appliquée comme suit : est retiré du parcours tout coureur dont le retard est supérieur ou égal à 80% du temps réalisé au premier tour par le coureur de tête. Il doit quitter le parcours à la fin de son tour dans la zone prévue à cet effet (à l'entrée de la ligne droite d'arrivée). Il en est de même pour les coureurs qui auraient été doublé durant le tour. Ces coureurs seront classés avec le nombre de tours effectués.
- La règle des 80% est appliquée obligatoirement pour les toutes les épreuves.

**> Protocole :**

- Les trois premiers coureurs de chaque course doivent se rendre immédiatement sous escorte d'un commissaire au podium après leur arrivée, où ils pourront se changer en attendant la cérémonie protocolaire. Sur le podium seuls les équipements des structures sous lesquelles ils ont disputé l'épreuve sont autorisés, y compris sur la tête.
- Dans tous les cas pendant l'hymne national la tête devra être découverte.
- Pour ces protocoles, afin d'assurer un timing satisfaisant et de bénéficier d'une couverture médiatique optimale, nous vous demandons, DES L'ARRIVEE, de suivre les instructions du staff fédéral, du service communications de la FFC et des commissaires.
- Le protocole pour les concurrentes élites et U23 femmes, se déroulera après la course homme élite et avant celle des hommes.

Le Jury des arbitres